F1146
GÉOMÈTRE EXPERT / GÉOMÈTRE EXPERTE

Emploi réglementé

Emploi cadre

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Géomètre expert foncier
- Ingénieur / Ingénieure géomètre
- Ingénieur / Ingénieure topographe

Définition

Expert de la mesure, du foncier et du droit, le géomètre-expert réalise des missions juridiques et techniques en matière de foncier, d'urbanisme et d'aménagement des territoires afin de garantir un cadre de vie durable.

- Réalise des plans et documents topographiques pour délimiter, représenter et évaluer les propriétés foncières (cadastre, documents d'arpentage, bases de données géographiques, etc.)
- Contribue à la mise à jour et à la conservation des données relatives à la propriété foncière
- Effectue les démarches liées aux demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de construire, etc.)
- Assure des missions de conseil et d'accompagnement pour une clientèle de particuliers, de collectivités territoriales ou d'entreprises (aménageurs, entreprises du BTP, promoteurs, etc.)
- Peut assurer la gestion et la valorisation d'un patrimoine immobilier ou foncier

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac +5 (diplôme d'ingénieur ou Master 2) complété de 2 années de stage professionnel en cabinet de géomètre-expert mais également en justifiant d'un certain nombre d'années de pratique professionnelle en cabinet de géomètre-expert nécessaires à l'obtention du diplôme de géomètre-expert foncier (DPLG).
Pour exercer son activité, le géomètre-expert doit être inscrit au tableau de l'Ordre des géomètres-experts.

Certifications et diplômes :

- Diplôme de géomètre-expert foncier (DPLG)
- Ingénieur diplômé de l'école spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie spécialité topographie
- Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg spécialité topographie
- Ingénieur diplômé du conservatoire national des arts et métiers spécialité topographie et génie de l'aménagement
- Ingénieur diplômé de l'ESTP - Grande école d'ingénieurs de la construction

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Rédiger le dossier des ouvrages exécutés (conformité des implantations) et les rapports techniques
- Dresser des plans topographiques à différentes échelles (plans de masse, de division, de corps de rue, d'exécution et de récolement pour les travaux, etc.)
- Inventorier les contraintes de construction (réglementaires, techniques, environnementales)

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Contrôler la conformité d'implantation d'une réalisation
- Identifier les caractéristiques d'un terrain à partir de relevés topographiques
- Réaliser le relevé topographique d'un terrain (mesures, modèles numériques, etc.)
- Effectuer des mesures de précision (métrologie) et contrôler des ouvrages (ponts, bâtiments, etc.)

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Appliquer un cadre juridique ou réglementaire
- Conseiller sur les aspects juridiques et techniques des transactions foncières
- Proposer des solutions pour prévenir et régler les litiges fonciers et conflits de voisinage
- Promouvoir des pratiques durables dans la gestion foncière sobre des projets d'aménagement — Transition écologique
- Evaluer la valeur foncière des propriétés en intégrant les enjeux environnementaux (risques, mobilité, etc.) — Transition écologique

Management, Social, Soin

- Conseiller une organisation, une structure
- Réaliser des missions de conseil auprès des collectivités, des aménageurs ou des propriétaires de bâtiments

Savoir-faire secondaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Comprendre, interpréter des données et documents techniques

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Vérifier la conformité des projets aux règles d'urbanisme et servitudes existantes
- Effectuer et enregistrer les relevés métriques des éléments topographiques (nivellement du terrain, distances, reliefs naturels, implantations)
- Utiliser et régler des machines ou équipements de géologie, topographie
- Réaliser des études ou documents fonciers et établir des plans d'architecture (morcellement parcellaire, aménagement foncier, etc.)

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
- Assurer une veille sur les évolutions législatives et réglementaires
- Appliquer les normes environnementales en vigueur — Transition écologique
- Assister et conseiller les élus dans leurs choix d'aménagement (centres bourg, VRD, espaces verts, etc.)
- Encourager et soutenir les initiatives locales en matière de développement durable et d'amélioration du cadre de vie — Transition écologique
- Effectuer des rapports quotidiens d'activité
- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Sensibiliser les équipes aux enjeux de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) — Transition écologique

Management, Social, Soin

- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie local — Transition écologique
- Encadrer une équipe de techniciens géomètres topographes
- Coordonner l'intervention d'équipes pluridisciplinaires

Développement économique

- Concevoir et gérer un projet
- Coordonner des projets d'aménagement et d'optimisation du foncier
- Identifier de potentiels partenaires publics et privés sur un territoire

Savoir-être professionnels

- Etre force de proposition
- Faire preuve de leadership
- Etre ouvert aux changements

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Techniques professionnelles

- Techniques de cartographie, de topographie et de géomatique — Transition numérique

Produits, outils et matières

- Utilisation de matériel topographique traditionnel (théodolite, tachéomètre, station totale, scanner, drones, GPS, etc.)

Domaines d'expertise

- Logiciels de conception ou dessin assisté par ordinateur (CAO/DAO) — Transition numérique
- Modélisation 3D — Transition numérique
- Géodésie
- Système d'information géographique (SIG)
- Connaissance de la politique locale en matière d'urbanisme

Normes et procédés

- Droit de l'urbanisme et de la construction
- Droit civil
- Droit foncier
- Droit de l'environnement et du développement durable — Transition écologique
- Cartographie et SIG
- Gestion de projet
- Expertise de la mesure et de la délimitation foncière

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En bureau d'études

Publics spécifiques

- Clientèle de particuliers
- Clientèle d'entreprises
- Clientèle d'organismes publics

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Travailleur indépendant

Secteurs d'activité

- Architecture, études et normes

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail